



EXPRESSION UNITAIRE

Paris, le 26 février 2015

AVENIR DES INFORMATIENS

DSI – ASTI :

TRAITER LES VRAIES PRIORITÉS

Le 12 février 2015, les organisations syndicales représentatives étaient conviées, pour la troisième fois, à un groupe de travail (GT) sur le SI issu de la Commission Professionnelle Centrale des Services Communs (CPC SC). Pour la Direction qui a décidé unilatéralement du thème de ce GT, il s'agit de traiter le transfert de compétences SI, uniquement sous l'angle du nombre important de départs en retraite prévisibles dès 2015.

Début décembre 2014, lors du deuxième GT, la Direction a choisi, seule, de travailler sur la méthodologie de transfert des compétences.

C'est avec stupeur et colère que nous avons découvert sur l'intranet, fin janvier, un communiqué de la Direction concernant ce second groupe de travail (GT). Cette communication, pour le moins fantaisiste, se révèle même franchement malhonnête, comme en témoigne cet extrait : « *En parallèle de ces réflexions, le groupe de travail explore également les pratiques de transmissions de compétences dans des grandes entreprises comme EDF ou Orange. Un premier livrable devrait voir le jour à la fin du premier semestre 2015 et des points d'étapes sont prévus au cours des différentes CPC* ».

En publiant cet article, alors qu'aucun compte-rendu fidèle n'a pour l'instant été produit, la Direction fait preuve de bien peu de respect des organisations syndicales et des positions qu'elles défendent.

Il est vrai qu'à la SNCF, Guillaume PEPY n'a jamais caché son admiration pour le modèle de transformation de France Télécom comme en témoignent ses propos dans le journal Les Échos du 8 juin 2009 : « *l'exemple à suivre c'est France Télécom* ». A France Télécom, on sait comment cela s'est terminé : un cauchemar social pour les salariés !

Précisons qu'aucun des interlocuteurs de la Direction présents à ce troisième GT n'était informé de cette publication. Encore une brillante démonstration du manque de sérieux et de communication au sein même de la Direction.

Devant une telle provocation, que dire d'un GT organisé sans véritable ordre du jour, sans document préparatoire, et qui ne fait pas l'objet de compte rendu formel et contradictoire ? Une fois de plus, cela illustre l'état du dialogue social à la SNCF !

Pour les Organisations Syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail, il ne saurait être question que ce GT soit au mieux un salon de discussions et au pire une chambre d'enregistrement. C'est pourquoi, nous avons quitté la réunion après avoir rappelé les sujets urgents à traiter pour le SI.

Aujourd'hui, l'évolution du SI décline l'éclatement de la SNCF et de son informatique en vue d'une externalisation totale du SI induisant une menace directe sur l'avenir des cheminots informaticiens. Cette stratégie crée les conditions d'une dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots et impacte l'organisation de la production. Elle a également des conséquences sur nombre de métiers et fait peser de lourdes menaces sur l'avenir même de certains, dont celui des informaticiens.

En raison de restrictions budgétaires et d'effectifs, une véritable muraille de Chine est en cours de construction au sein des équipes de solutions intégrées supposées rassembler MOA/MOE.

Alors, dans la mesure où les solutions sur le transfert de compétences ne sont pas forcément neutres d'un point de vue budgétaire, comment ne pas s'interroger sur le pouvoir réel de la DSI groupe, en charge de la ligne métier SI, à imposer ses choix à un SI balkanisé réparti dans 3 EPIC et une myriade de filiales ?

Dans ce contexte :

- quel est l'avenir des informaticiens des Directions des Services de l'Information (DSI) et des Agences des Services Télécom et Informatique (ASTI). En filiale, comme le prône, semaine après semaine, le Directeur de la DSI Voyage ?
- que représentent le métier et une carrière d'informaticien ?
- comment parler des transferts de compétences en ASTI, alors que la Direction a toujours refusé de partager sa stratégie concernant le support technique offert aux cheminots utilisateurs de l'informatique et des télécoms ?
- quelles passerelles entre les métiers des DSI et des ASTI ?

Pour les Organisations Syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail, **toutes ces questions doivent obtenir au préalable des réponses** afin de pouvoir discuter efficacement du transfert de compétences.

Pour les Organisations Syndicales, il faut un Service de l'Information (SI) intégré, garant d'un pilotage en bonne intelligence de l'informatique entre les DSI et les ASTI. C'est pourquoi, nous exigeons une véritable démarche de ré-internalisation des emplois pérennes par des embauches dans une fonction informatique intégrée. Des DSI par activité, une organisation du SI dans l'EPIC de tête éclaté en 4 directions indépendantes (dont une DSI Groupe au pouvoir réel paraissant de jour en jour plus limité), tout cela va à l'encontre d'un fonctionnement cohérent.

À tous les niveaux, la Direction veut confisquer le débat sur la structuration du système et l'organisation de la production, pour nous amener directement et uniquement sur les questions d'accompagnement social.

Le sujet des transferts de compétences est, en soi, intéressant tant les pratiques de la SNCF sont, jusque-là, archaïques en la matière. Cependant, le contexte plus que chaotique de la fonction SI nous amène à dire que la Direction aurait dû y réfléchir avant le 1er septembre 2014.

Quelle suite a été donnée aux travaux de Compétence 2.0 qui, avant ULYSSE, réfléchissaient déjà en partie sur ce thème. Pourtant, depuis 5 ans, la transformation du SI a généré un tel chaos que l'on peut déjà déplorer la perte d'une multitude de compétences.

Malgré les alertes répétées de nos OS et des cheminots sur les risques encourus, la Direction a choisi de mettre en œuvre de manière anticipée, et à marche forcée, la réforme du ferroviaire sur la fonction SI, sans jamais se soucier du transfert de compétences, pourtant alors extrêmement critique.

Il est hors de question que les Organisations Syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail endossent une part de responsabilité quant à la situation actuelle de la fonction SI, sous-couvert de GT où la Direction chercherait à se donner bonne conscience, à peu de frais, en nous détournant des priorités.

Pour les Organisations Syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail, il est hors de question de discuter le sujet du transfert de compétences informatiques sans évoquer la population des informaticiens en ASTI.

Il est hors de question que nous participions à une quelconque discussion sur le transfert de compétences au profit de sociétés sous-traitantes comme la SNCF l'a pratiqué de manière sauvage ces dernières années en mettant en œuvre les centres de services ou en faisant appel à des intérimaires en régions.

La Direction continue de nier que ses choix ont des incidences sur les conditions sociales, les conditions de travail, sur l'individu, mais aussi sur le collectif.

Les cheminots informaticiens des DSI et des ASTI en ont assez de ne pas pouvoir travailler dans des conditions leur permettant de donner un sens à leur travail. Ils n'en peuvent plus d'être agressés dans l'exercice de leur métier, d'assister à la dégradation de leur outil et de leurs conditions de travail et de voir se détériorer la qualité du service rendu et la réactivité de l'efficacité opérationnelle.

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail demandent que soit traitée, en priorité dans le cadre de ce GT, la ré-internalisation des activités sous-traitées, y compris en centres de services. C'est à cette condition seulement que nous participerons au prochain GT.